

OBJET : Inscription à la demi-pension – Année scolaire 2025-2026

Melun, le 25 août 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la reprise de la régie de la restauration scolaire par le Département de Seine-et-Marne, l'inscription à la demi-pension dans les collèges du territoire doit désormais être effectuée en ligne, chaque année scolaire.

Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à effectuer cette démarche indispensable **dès maintenant**. Sans inscription validée sur le Portail Famille, l'accès à la demi-pension ne pourra être garantie dès la rentrée de septembre 2025.

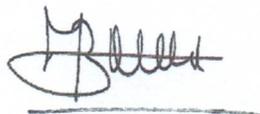
L'inscription s'effectue en ligne à l'adresse suivante :

<https://mesdemarches.seine-et-marne.fr>

Si vous avez déjà effectué des démarches sur le site du Département, connectez-vous avec vos identifiants habituels. Dans le cas contraire, veuillez créer un compte et le valider après réception d'un email d'activation. Une fois connecté, sélectionnez les rubriques «Restauration scolaire» et «Inscription 2025-2026 (hors foyers sociaux)». Remplissez ensuite le formulaire d'inscription en ligne et joignez les pièces justificatives demandées : avis d'imposition, attestation CAF, code INE (présent sur le certificat de scolarité et les bulletins scolaire). N'oubliez pas de valider l'inscription.

Par ailleurs, si vous avez reçu un courriel vous informant que votre demande d'inscription est incomplète, je vous remercie de bien vouloir vous reconnecter au Portail Famille à partir afin de la finaliser.

Comptant sur votre vigilance et votre réactivité, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Marc BORIOSI
Directeur général adjoint

SEINE & MARNE
FRAICHEUR

Restauration Scolaire
responsable & Locale



RESTAURATION SCOLAIRE : INSCRIPTION EN LIGNE

Pour simplifier vos démarches, l'inscription à la restauration scolaire de votre enfant pour l'année 2025-2026 se fait désormais **en ligne** ! En quelques clics, vous pouvez inscrire votre enfant, gérer vos informations et consulter vos factures depuis votre espace personnel sécurisé.

INSCRIPTION
À LA RESTAURATION
SCOLAIRE
du 05 mai au 06 juillet 2025



Accédez à votre espace famille en toute simplicité

- 1 **Rendez-vous sur le site du Département** <https://www.seine-et-marne.fr> ou sur l'ENT77 - Collèges connectés.
- 2 Cliquez sur le lien « Vos démarches en ligne », puis sur « Restauration scolaire »
- 3 Choisissez l'une des 2 options :
 - **Compte existant** › si vous avez déjà effectué des démarches sur le site du Département, entrez vos identifiants habituels.
 - **Créer un compte** › suivez les étapes pour créer un profil (nom, prénom, adresse e-mail, etc.). Un e-mail vous sera envoyé pour activer votre compte.
- 4 Sélectionnez « Restauration scolaire ».
- 5 Consultez et validez le **règlement** de la restauration scolaire.
- 6 Remplissez le **formulaire d'inscription** et ajoutez les **pièces justificatives** (avis d'imposition, attestation CAF, certificat de scolarité avec le code INE pour les élèves de CM2, etc.).
- 7 Choisissez le **forfait jours** de votre enfant, votre **mode de paiement** et validez l'inscription.

Le collège propose le forfait 4 jours.

Pour les élèves de CM2, l'INE et le certificat de scolarité sont à demander au directeur de l'école primaire fréquentée par votre enfant.

Pour les élèves fréquentant déjà le collège, l'INE est indiqué sur les bulletins du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

Forfait
proposé par le collège

Forfaits mensuels 2025-2026

Quotient familial mensuel	Valeur max du QF	Prix mensuel forfait 1j/sem	Prix mensuel forfait 2j/sem	Prix mensuel forfait 3j/sem	Prix mensuel forfait 4j/sem
QF1	< 150	4,17	8,33	12,38	16,42
QF2	151 - 300	5,15	10,29	15,29	20,29
QF3	301 - 450	6,20	12,39	18,41	24,43
QF4	451 - 600	6,69	13,37	19,86	26,36
QF5	601 - 750	8,37	16,73	24,86	32,98
QF6	751 - 900	9,42	18,83	27,98	37,12
QF7	901 - 1050	10,47	20,93	31,10	41,26
QF8	1051 - 1200	11,55	23,10	34,32	45,54
QF9	1201 - 1350	12,60	25,20	37,44	49,68
QF10	1351 - 1500	13,65	27,30	40,56	53,82
QF11	1501 - 1650	14,70	29,40	43,68	57,96
QF12	1651 - 1800	15,75	31,50	46,80	62,10
QF13	1801 - 1950	16,80	33,60	49,92	66,24
QF14	> 1951	17,85	35,70	53,04	70,38



À l'issue de l'inscription de votre enfant, vous pourrez télécharger une copie du dossier au format PDF

DATE LIMITE
DES INSCRIPTIONS
06/07/2025

Les autres services de votre espace famille

Une messagerie
pour échanger avec le Département

Des alertes MAIL
pour rester informé en temps réel des actualités

Un lien vers PayFIP
pour payer vos factures en carte bancaire

Département de Seine-et-Marne - 0425 - Ile par Jean, sur la voie publique - www.vie.fr

ACCÉDER
À LA PLATEFORME D'INSCRIPTION
À LA RESTAURATION SCOLAIRE

seine & marne
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département | CS 50377
77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77
seine-et-marne.fr | ●●●●●●



Pour tout problème d'inscription à la cantine, vous pouvez contacter le Département 77 :

Téléphone : 01 64 14 77 77 (service restauration)

Mail : inscriptionrestau@departement77.fr